



AVIS PUBLIC

Projet de règlement numéro 1663-029 modifiant le règlement sur l'administration des règlements d'urbanisme

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Eustache tenue le 12 novembre 2018, le conseil a adopté par résolution le projet de règlement numéro **1663-029** intitulé « **Règlement modifiant le règlement numéro 1663 sur l'administration des règlements d'urbanisme** ».

Ce projet de règlement vise à établir le tarif visant un certificat d'autorisation pour l'installation de systèmes de télécommunication sans fil avec microcellules à 150 \$ par boîte de télécommunication. Il sera soumis à une séance de consultation publique qui aura lieu le lundi 10 décembre 2018, à 19 heures, à la salle du conseil, à la mairie de Saint-Eustache, située au 145, rue Saint-Louis.

Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au Service du greffe, à la mairie de Saint-Eustache, pendant les heures normales de bureau.

Fait à Saint-Eustache, ce 13^e jour de novembre 2018.

Le greffier,
Mark Tourangeau